

## Service Trait d'union

### Eléments saillants Trait d'Union 2024

- Le service maintient sa dynamique d'équipe avec des réunions d'harmonisation des pratiques, de régulation et de supervision dans un souci de plus d'efficacité ;
- Suivi de l'avancée de la construction du futur local de Trait d'Union et de l'ensemble des services de l'ADSEA à Manosque. Des visites de chantier sont régulièrement organisées avec les salariés. Un déménagement est prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025 ;
- L'ensemble de l'équipe a bénéficié en 2024 d'une formation sur les écrits professionnels ;
- L'accueil d'une apprentie éducatrice spécialisée depuis octobre 2023 est une expérience enrichissante et constructive pour l'équipe.

#### Espace rencontre :

- Augmentation du nombre de visites 845 (785 en 2023) **de 7%**
- Toujours un écart entre le nombre de visites programmées et le nombre de visites réalisées : 28% (26%)

#### Visite en présence d'un tiers :

- Une nette augmentation du nombre de familles prises en charge : 42 (30 en 2023) = **29%**
- Une diminution de l'écart entre le nombre de VPT programmées et le nombre de VPT réalisées : 26% (37%)

#### Médiation familiale :

- Le service Trait d'Union a fonctionné 5 mois avec une seule médiatrice familiale (à 0,50 d'ETP au lieu d'1,3 ETP).
- Une augmentation de 74 du nombre de mesures de médiation familiale : 56 (41 en 2023)
- 177 entretiens d'information (128 en 2023) = augmentation de 84
- 68 séances de médiation familiales (41 en 2023) = augmentation de 06
- Nombre total de bénéficiaires d'entretiens d'information préalables : **213** (155 en 2023) = augmentation de 83